



**PROVINCE DE QUÉBEC
MRC DU GRANIT
MUNICIPALITÉ DE LAMBTON**

Séance extraordinaire d'adoption du budget du Conseil de la Municipalité de Lambton, tenue au lieu ordinaire du 213, rue de l'aréna, Centre communautaire et sportif, le mardi 16 décembre 2025 à 19 h 00.

PROPOSITION DE L'ORDRE DU JOUR

En vertu de l'article no 956 du code municipal, cette séance extraordinaire est convoquée exclusivement aux fins de présentation et d'adoption du budget 2026, de présentation et adoption du plan triennal d'immobilisations 2026-2027-2028, ainsi que de l'avis de motion et la présentation du règlement de taxation 2026, les membres du conseil procèderont en conséquence.

Le président présente l'ordre du jour de la séance.

- 1 - OUVERTURE DE LA SÉANCE**
- 2 - LECTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR**
- 3 - ADMINISTRATION GÉNÉRALE**
 - 3.1 - Présentation des prévisions budgétaires 2026**
 - 3.2 - Adoption des prévisions budgétaires 2026**
 - 3.3 - Présentation du plan triennal d'immobilisations 2026-2027-2028**
 - 3.4 - Adoption du plan triennal d'immobilisations 2026-2027-2028**
 - 3.5 - Avis de motion - Règlement 25-614 - Taxation 2026**
 - 3.6 - Présentation du projet de règlement 25-614 - Taxation 2026**
- 4 - PÉRIODE DE QUESTIONS**
- 5 - CLÔTURE ET LEVÉE DE LA SÉANCE**